

les violences & les usurpations de ce seigneur. Louis le Gros prit le parti de Suger : il assiégea le château du Puiset, & vint à bout de réduire ce vassal rebelle. Suger fut employé, dans la suite, par ce Prince en diverses négociations avec les Papes ; & l'abbé de St. Denis étant mort, il fut choisi par les religieux pour le remplacer. Le Roi, qui connoissoit le mérite de Suger, donna son consentement à l'élection. La place d'abbé de St. Denis étoit alors une des plus importantes du royaume. Ce monastere étoit une école où l'on élevoit les enfans de la plus haute noblesse, & même les fils de France. Louis le Gros lui-même y avoit été élevé. La réputation de Suger éclata encore plus sous le regne de Louis le Jeune, & on reconnut plus que jamais le talent qu'il avoit pour le maniement des affaires. Il étoit droit, équitable, mais ferme, & il avoit eu sous le regne précédent une grande part au gouvernement. Toutes ces considérations le firent choisir pour régent du royaume, lorsque Louis le Jeune entreprit la croisade. Ce Prince, avant que de partir, tint une assemblée à Etampes, pour que l'on y délibérât à qui on donneroit la régence pendant son absence, & celle de la Reine. Il voulut que cette assemblée eût une pleine liberté du choix, afin que celui qui seroit choisi, pût gouverner avec l'agrément des peuples. Jamais élection pour la régence d'un état, ne se fit avec plus de droiture & de désintéressement. St. Bernard, l'oracle de son siècle, & qui étoit du conseil, après avoir recueilli les